

LE PORT AUTONOME DE CHARLEROI

RECHERCHE UN/UNE

INGÉNIEUR (M/F/X)

PAC2021/RH/CA1121/ING

Le port autonome de Charleroi (PAC) est un organisme d'intérêt public de type B créé par la loi du 12 février 1971. Il a pour mission essentielle de participer au développement d'activités économiques et prioritairement celles liées à la voie d'eau, en favorisant l'intermodalité et en utilisant de manière optimale tous les terrains situés le long de la voie d'eau dans la perspective d'un développement régional durable. Un contrat de gestion avec la Région définit le niveau de performance et fixe les missions de service public à remplir.

Principales missions du PAC

- Valoriser les capacités économiques et industrielles de la région de Charleroi par la promotion du transport par eau et de manière plus large par la multimodalité.
- Concéder les terrains dont il a la gestion aux usagers du Port, les commercialiser.
- Compléter et moderniser les équipements existants, créer de nouvelles infrastructures et organiser, de façon judicieuse, leur exploitation, en intégrant les composantes environnementales.
- Suivre l'activité et apporter les appuis nécessaires aux concessionnaires.
- Gérer, de manière durable, le patrimoine en bordure de la Sambre et du canal de Charleroi à Bruxelles.

Le domaine portuaire en 2020

- Nombre de sites portuaires : 28 dont une plateforme tri-modale
- Nombre de concessionnaires : 100
- Superficie totale : 460ha

Votre mission

Vous gérez tous les projets techniques du port. Vous contribuerez à la réalisation d'expertises techniques, à la conception de projets relatifs au développement du Port et à la gestion, à l'évaluation, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures et des équipements du Port.

Vous interviendrez, sans être exhaustif, dans les différents domaines d'activités suivants :

- Diagnostic des besoins techniques du Port, mise en place de la stratégie de développement au niveau technique du Port et planifications pluriannuelles.
- Conception, coordination et réalisation, de manière pérenne, de projets pluridisciplinaires qui requièrent notamment l'utilisation de diverses techniques en matière de sécurisation, de réhabilitation et/ou d'entretien d'infrastructures publiques, d'ouvrages de génie civil, de bâtiments publics, et de leurs équipements, et qui exigent la coordination de plusieurs intervenants internes et/ou externes.
- Initiation, développement et gestion, de manière pérenne, de projets innovants visant à concevoir de nouvelles approches et de nouvelles méthodes/outils en matière de sécurisation, de réhabilitation et/ou d'entretien d'infrastructures publiques portuaires, d'ouvrages de génie civil, de bâtiments publics, et de leurs

équipements, Supervision de l'élaboration de plans et calcul des métrés estimatifs des travaux et des coûts d'exploitation.

- Organisation et réalisation de missions d'expertises techniques impliquant des études et des essais, ainsi que la rédaction de recommandations et de rapports
- Etude du comportement structurel et expertise des infrastructures publiques, des ouvrages d'arts, et des bâtiments publics et rédaction de rapports
- Élaboration de conseils dans les domaines techniques liés aux travaux publics (sols, ouvrages d'arts, bâtiments publics) en tenant compte des évolutions de la thématique
- Rédaction de prescriptions techniques et de recommandations nécessaires à la conclusion de marchés publics
- Signature d'actes techniques, de plans et de rapports d'expertises impliquant la responsabilité personnelle de l'agent
- Suivi de l'exécution, du contrôle de la qualité et du respect des impositions techniques et réglementaires dans le cadre de l'exécution des marchés publics
- Etude du comportement structurel des infrastructures publiques et des ouvrages d'art en fonction des normes en vigueur
- Organisation, animation, et/ou participation, avec des intervenants internes et/ou externes, à des groupes de travail, commissions techniques, réunions, ...

Au vu de l'importance de la fonction pour le Port, vous serez amené à gérer des projets dans leur totalité (Idée et financement, coordination, suivi,...). Ces projets pouvant couvrir différents domaines (construction, électricité, menuiserie, mécanique), vous aurez à évaluer nos besoins dans ces différents domaines, réaliser le cahier de charge, choisir le bon prestataire et suivre/contrôler leur travail. Vous aurez aussi à avoir des contacts réguliers avec nos clients.

Votre profil & votre expérience

Vous possédez l'un des diplômes suivants :

- Diplôme de base de 2ème cycle d'ingénieur civil/Master ingénieur civil, ou de 3ème cycle (doctorat) délivré par une université belge.
ou
- Diplôme de base de 2ème cycle d'ingénieur industriel/master ingénieur industriel ou de 3ème cycle (doctorat) délivré par une haute école belge.

L'expérience acquise dans des postes similaires constitue un atout. La vérification de votre expérience professionnelle se fera sur base du CV. Nous vous conseillons d'accorder une attention particulière à la description de votre expérience professionnelle dans votre CV et d'indiquer les dates de manière précise (jour-mois-année).

Vous posséderez les compétences suivantes :

Compétences techniques

- Capacité au niveau stratégique
- Gestion de projets complexes – Concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi de projets stratégiques faisant appel à des compétences de pointe et nécessitant la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire

- Innovation – Proposer des solutions innovantes, inventives ou originales visant à concevoir de nouveaux services/outils, en faisant preuve de créativité, de manière à positionner la fonction publique à la pointe du progrès
- Avis technique – Emettre des avis techniques argumentés et pertinents
- Qualité – Contrôler la qualité du travail réalisé
- Dispositions légales – Appliquer et faire respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur *
- Connaissance générale de la législation en matière de marchés publics, d'urbanisme et d'environnement. Capacité de rechercher l'information nécessaire pour s'assurer du respect de ces législations.
- Maîtrise des outils informatiques essentiels (bureautique, messagerie, internet, notion en logiciels de dessin et calcul de structures) (*)
- Connaissance de l'anglais.

Compétences comportementales

- Planification du travail – Organiser son travail en tenant compte des délais et des priorités
- Collaboration – Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs.
- Rigueur – Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision
- Polyvalence – Passer aisément d'une activité et/ou d'un projet à un autre en fonction des besoins du service.
- Communication – Communiquer avec autrui en s'assurant de la compréhension de l'information reçue et transmise.
- Capacité de défendre avec fermeté et discernement l'intérêt public tout en préservant la qualité des relations avec les partenaires extérieurs.
- Capacité de fédérer ses collaborateurs directs autour des projets à développer dans le respect de la personnalité de chacun.
- Maîtrise de la qualité technique finale des projets par la mise en œuvre de procédures de gestion strictes et le souci du détail technique.
- Compétence rédactionnelle (courriers, rapports, notes techniques,...) et d'échanges verbaux (tenue de réunion, technique de négociation, prise de parole en public,...).

(*) compétence(s) non requise(s) à l'entrée en fonction et à développer sur base des objectifs assignés

Conditions d'accès au poste

- Evaluation de santé préalable, car poste de sécurité
- Permis B

COMMENT POSTULER VALABLEMENT ?

Pour être recevables, les actes de candidature doivent :

- Comprendre un curriculum vitae à jour et une lettre de motivation ;
- répondre aux exigences communes et aux exigences reprises dans le profil de la fonction postulée ;
- être adressés pour le 30-01-22 au plus tard par mail à Madame Francesca Pulici à l'adresse suivante: info@portcharleroi.be;
- comprendre un CV à jour ;
- comprendre une LETTRE DE MOTIVATION spécifique à la fonction, avec la référence : « Ingénieur PAC »
- comprendre une COPIE DU DIPLÔME requis pour la fonction ou de l'attestation d'équivalence de diplôme.

Ultérieurement, un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE sera demandé à l'agent (cette dernière pièce doit être fournie à l'employeur au plus tard le jour de l'engagement éventuel).

Les dossiers de candidature feront l'objet d'un premier examen par la commission de sélection, destiné à vérifier que les personnes candidates répondent aux exigences générales, de qualification et d'expérience susmentionnées.

Une première présélection pourra être effectuée sur base des lettres de motivation et des curriculum vitae. La procédure de sélection pourra comporter plusieurs épreuves successives.

NOTRE OFFRE :

Nous vous proposons un contrat à durée indéterminée

Vous bénéficierez du barème A6/2 (à partir de 47 270,25 € annuel brut indexé), avec possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (maximum 6 années) et dans le secteur public (toutes les années sont prises en compte).

Les membres du personnel bénéficient :

- de chèques-repas ;
- d'une prime de fin d'année et d'un pécule de vacances ;
- d'une voiture de service pour les besoins de la mission.

Les frais liés aux parcours domicile/lieu de travail effectués en transport en commun font l'objet d'un remboursement intégral.

PERSONNE(S) DE CONTACT

Concernant la fonction :

Monsieur Fabien Bourdeau

Fabien.Bourdeau@portcharleroi.be

Tél: 071/31.96.33

Concernant la procédure de sélection :

Madame Francesca Pulici

Francesca.Pulici@portcharleroi.be

Tél: 071/31.96.33

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ

Le Service public de Wallonie mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Ils veillent à une procédure de sélection objective au cours de laquelle seules vos compétences sont mesurées sur base d'outils et de tests

neutres. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences.

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité.

Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Vous êtes une personne en situation de handicap, de trouble ou de maladie ?

Votre candidature peut être posée selon les modalités habituelles aux examens de recrutement organisés par les différents services publics. Toutefois, pour les examens organisés par le SELOR (Bureau de sélection de l'administration fédérale), des dispositions particulières, d'ordre pratique ou matériel, peuvent être prises pour tenir compte de votre handicap.

Exigences communes pour tout engagement dans la fonction publique régionale :

Selon les dispositions de l'article 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 18.12.2003 relatif aux conditions d'engagement et à la situation administrative et pécuniaire des membres du personnel contractuel, les personnes à engager par contrat de travail doivent satisfaire aux conditions suivantes :

1. Jouir des droits civils et politiques ;
2. Satisfaire aux lois sur la milice ;
3. Justifier de la possession de l'aptitude médicale exigée pour la fonction à exercer ;
4. Être porteur d'un diplôme ou d'un certificat d'étude en rapport avec le niveau de l'emploi à conférer ;
5. Être d'une conduite correspondant aux exigences de l'emploi à pourvoir ; Ces conditions doivent être maintenues tout au long de l'exécution du contrat.

Certificat de milice :

Le certificat de milice ne sera pas exigé.

Diplôme obtenu dans un pays autre que la Belgique :

Si votre diplôme a été obtenu à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site d'équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour les détenteurs d'une équivalence générique valide, une expérience professionnelle spécifique de 2 ans dans le domaine du droit belge est requise.

Connaissance de la langue française :

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré en français par un établissement d'enseignement belge ou de tout autre pays pour autant que l'enseignement attesté ait été donné dans la langue requise.

A défaut de pouvoir produire un tel document, vous devez fournir la preuve de la réussite d'un examen linguistique en langue française organisé par Selor. Cette condition doit être remplie au plus tard au moment de l'engagement.

Pour vous inscrire à un examen linguistique, vous devez vous rendre dans votre compte Selor et choisir la rubrique « Tests linguistiques ». Le système informatique vous demandera le type de tests concerné et vous proposera des dates d'inscription.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter la cellule des tests linguistiques de Selor via le mail linguistique.fr@bosa.fgov.be ou par téléphone au +32 2 740 74 74 pour demander à réaliser ces tests plus rapidement.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de Selor.

Titres de séjour et de travail :

Le candidat doit satisfaire aux législations relatives à l'accès au territoire Belge et aux autorisations de travail.

Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment de l'engagement. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'emploi du Service Public de Wallonie.

Toutefois, dans tous les cas, vous êtes dispensé d'obtenir un permis de travail si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Ressortissant de l'Espace Économique Européen (EEE) ou de Suisse, ainsi que son conjoint et leur(s) enfant(s) habitant avec eux en Belgique ;
- Ressortissant britannique, ainsi que son conjoint et leur(s) enfant(s) habitant avec eux en Belgique, résidents en Belgique avant le 1er janvier 2021 et bénéficiaires de l'accord de retrait ;
- Admis au séjour illimité (vous êtes en possession d'une carte d'identité d'une durée de 5 ou 10 ans) ;
- Réfugié reconnu ;
- Demandeur d'asile ;
- Étudiant étranger résidant en Belgique et effectuant ses études en Belgique (max 20 heures de travail par semaine) ;
- Étranger dont la demande de regroupement familial a été acceptée, ainsi que pendant les procédures de demande ou de recours en matière de regroupement familial.